



PROJET PEDAGOGIQUE **Accueil centralisé du mercredi après-midi**

Introduction

L'équipe de l'accueil extrascolaire centralisé a pour but principal de faire passer aux enfants un agréable mercredi après-midi dans la joie et la bonne humeur.

Nos valeurs

Accueil

Le bien-être de l'enfant est au cœur de nos priorités. Pour cette raison, nous accordons beaucoup d'importance à l'accueil. Nous portons également une attention toute particulière à l'accueil des petits de 2,5 à 4 ans qui demandent à être rassurés ainsi qu'aux enfants qui rejoignent pour la première fois l'accueil centralisé ceci afin qu'ils puissent trouver rapidement leur place dans le groupe.

Ecoute

Nous sommes à l'écoute des enfants. C'est pour cela que chaque personne de l'équipe se fait un devoir d'être très présente auprès des enfants et de leur prêter une oreille attentive pour répondre au mieux à leurs besoins et assurer ainsi leur bien-être. Chacun est considéré comme une personne à part entière ayant le droit d'être entendue quel que soit son âge. Toute objection de la part des enfants sera écoutée.

Intégration sociale

Tout sera mis en œuvre pour que les enfants s'intègrent naturellement au groupe et s'y fassent de nouveaux petits camarades. Un enfant plus timide sera rassuré en douceur et mis en confiance par les accueillant(e)s.

Le respect

Indissociable du bien-être, le respect de chacun est une des valeurs centrales de notre accueil centralisé. Nous attendons des enfants qu'ils soient respectueux envers toute personne et toute chose qui les entourent à l'accueil extrascolaire comme en déplacement.

Entraide

Les accueillant(e)s insisteront aussi sur l'entraide en invitant les plus grands à aider les plus petits dans diverses tâches c'est-à-dire les aider à découvrir les jeux, leur donner une chose qu'ils ne savent pas atteindre, les guider s'ils se sentent perdus ...

Règlement

Les enfants recevront une charte de l'accueil extrascolaire. Il est naturellement attendu des parents ou des tuteurs qu'ils partagent la lecture de celle-ci avec l'enfant.

Parce que la vie en collectivité n'est pas la même que lorsque l'on est seul, nous insistons sur l'importance du respect des règles à l'accueil extrascolaire qui peuvent naturellement différer de celles mises en place à la maison.

Le mercredi après-midi

Tous les mois, l'équipe d'accueillant(e)s se réunissent avec la responsable de projet et la coordinatrice ATL afin de préparer les activités qui seront mises en place lors de l'accueil centralisé du mercredi après-midi. Ces dernières sont suffisamment diversifiées pour répondre aux attentes de chacun.

Les activités du mois sont consultables sur le site internet de la Ville d'Antoing mais également via des affiches placées dans les écoles de l'entité.

Les activités

Concrètement, les activités organisées le mercredi après-midi sont les suivantes :

- activités créatives ;
- activités sportives ;
- activités culinaires ;
- promenade ;
- intervenants extérieurs (Malle aux mômes, Jeunesse musicale...);
- ludothèque.

Déroulement

Dès l'arrivée du bus jusqu'à 14h15, les enfants jouent librement avec les jeux mises à disposition tandis que les élèves de primaire font leurs devoirs s'ils en ont.

A 14h15, début des activités en 2 groupes. Chaque groupe est encadré par 2 accueillant(e)s minimum.

A 16h00, les enfants prennent le goûter tous ensemble.

A partir de 16h30, les parents peuvent venir chercher les enfants. En attendant, les enfants jouent librement soit dans le local, ou si le temps le permet, dans la cour. La garderie est assurée par une accueillant(e) jusqu'à 18h.

Mixité

Les activités proposées sont ouvertes à toutes et à tous sans discrimination. Ainsi, nous n'organisons pas d'activités uniquement destinées aux garçons ou aux filles.

Exemple : si un match de foot est organisé, les filles y sont autant conviées que les garçons.

Protection de la nature

Afin de sensibiliser les enfants à la protection de la nature, des promenades de découverte de la nature sont organisées. Ce moment peut également permettre une récolte de matériaux pour de futures activités manuelles.

Participation à la vie de groupe

En fonction des âges, les enfants seront amenés à participer à la vie en groupe et donc à certaines tâches d'organisation telles que le rangement des locaux, la vaisselle, la remise en ordre du matériel et ce, quel que soit son sexe. L'équipe d'encadrement fera en sorte que cette participation active ne soit pas vécue comme une corvée mais bien comme des gestes naturels issus de l'entraide et de la solidarité. L'enfant y gagnera en autonomie et ce, en apprenant également à gérer ses propres affaires.

Groupes d'âge

Les groupes sont divisés en deux catégories d'âge :

Groupe des petits

De la 1^e maternelle à la 1^{ère} primaire.

Groupe des grands

De la 2^e à la 6^e primaire.

L'équipe d'encadrement

Les accueillant(e)s disposent pour la plupart d'une formation initiale dans le milieu de l'enfance. Les accueillant(e)s n'ayant pas de formation de base ont suivi une formation de 100 heures dans les 3 années qui ont suivi leur engagement.

Normes d'encadrement

La capacité d'accueil maximale est de 48 places donc de 24 places par groupe d'âge, ceci pour répondre aux normes d'encadrement de l'accueil extrascolaire pour les périodes supérieures à 3 heures (1 accueillant(e)s pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 accueillant(e)s pour 12 enfants de plus de 6 ans).

Formations continues

Toute l'équipe suit des modules de formation continue agréés par l'ONE.

Accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques

Les normes d'encadrement de nos activités ne sont pas prévues pour l'accueil d'enfants handicapés. Toutefois dans la mesure où un enfant est autonome du point de vue moteur et sensoriel, qu'il a acquis la propreté, ne représente un danger ni pour les autres ni pour lui-même et est capable de suivre les activités du groupe sans que celles-ci ne doivent être trop modifiées, nous ferons tout ce qu'il faut pour qu'il soit bien accueilli.

En cas de litige à propos de l'intégration d'un enfant au sein de l'accueil extrascolaire, un dossier sera introduit auprès du conseiller médical de l'ONE.

Gestion de la santé

Fiche de santé

La fiche santé regroupe les informations relatives à l'état de santé de l'enfant, à ses besoins spécifiques et à tout renseignement utile à l'organisation.

Trousses de secours

Une trousse de secours se trouve à disposition. Elle est emportée lors de chaque déplacement hors lieu d'accueil par les accueillant(e)s.

Assurance

L'administration communale contracte une assurance couvrant les enfants qui participent à l'accueil du mercredi après-midi en responsabilité civile et dommages corporels.

Lieux d'accueil, lieux de vie

Les enfants sont accueillis à l'école communale de Péronnes (11, rue des Ecoles à 7640 Péronnes).

Les locaux utilisés permettent l'organisation de jeux d'intérieur, de jeux sportifs, d'activités culinaires et manuelles.

Le matériel mis à disposition du groupe extrascolaire permet de nombreuses possibilités d'activités manuelles. Plusieurs jeux sont mis à la disposition des enfants : Legos, lattes Kapla, jeux de société, Uno, matériel de coloriage...

Une cour de récréation permet aux enfants de participer à des jeux de plein air. Des malles de sport sont à leur disposition.

Pour plus de sécurité...

Tout commence par la prévention

Les encadrants connaissent bien les lieux d'accueil et sont à même d'évaluer certains dangers qui pourraient survenir. Leur rôle est bien sûr de supprimer tout risque éventuel et d'assurer une surveillance de qualité afin de limiter les risques.

Toutefois le risque zéro n'existe pas. Les accueillant(e)s mettront alors en garde les enfants du danger qu'il peut y avoir en courant dans les escaliers par exemple ou en ne respectant pas la consigne de rester dans le rang lors d'une sortie extérieure.

L'objectif est que les enfants prennent conscience des dangers qui les entourent afin de les rendre plus autonomes et responsables de leur propre sécurité. Exemple : leur apprendre à ne pas courir ou se pousser dans les escaliers car ils risquent une chute aux lourdes conséquences.

La sécurité et l'hygiène des infrastructures, des espaces jeux et des sanitaires

Les lieux mis à la disposition des participants font l'objet de contrôles réguliers par les autorités compétentes (aire de jeux, structure scolaire...).

Les locaux sont aérés et entretenus quotidiennement.

Les sanitaires (WC et lavabos) sont mis à la disposition des enfants en suffisance. Ceux-ci sont désinfectés tous les jours.

Chez les petits, les accueillant(e)s proposeront régulièrement aux enfants de se rendre aux toilettes. Ceci en suivant le rythme de l'enfant.

Les enfants ont à leur disposition du savon pour se laver les mains ainsi que des essuie-mains qui sont changés régulièrement.

Prévention incendie

Le service incendie de la ville effectue un contrôle régulier des extincteurs, de la conformité des installations de chauffage, des signalisations des sorties de secours...

La sécurité sur la route

Les accueillant(e)s sont attentif/ves à l'encadrement des groupes lors des déplacements à l'extérieur et au respect des consignes de sécurité du code de la route.

Les parents : partenaires indispensables !

Nous avons à cœur d'entretenir une relation privilégiée avec les parents.

Aussi, nous nous engageons à :

- communiquer ;
- chercher une solution à tout problème rencontré au sens large dans les plus brefs délais ;
- être à l'écoute de toute remarque positive comme négative formulée de manière respectueuse.